



RAPPORT DE TRANSPARENCE

Version 2012

www.eurexfrance.com

HISTORIQUE DES REVISIONS

N° ordre	Date	N° de page	Objet de la révision
V1	01/2012	Toutes	Mise à jour des données chiffrées Mise à jour des membres des Conseils de Direction Mise à jour du périmètre d'application Mise à jour de la liste clients



GROUPE EUREX

3, rue du Champ de la Vigne
74600 SEYNOD

RAPPORT DE TRANSPARENCE

Pour satisfaire à l'article R 823-21 du Code de Commerce, nous publions le présent rapport de transparence car certains commissaires aux comptes du groupe Eurex ont été désignés auprès de personnes ou d'entités faisant appel public à l'épargne ou auprès d'établissements de crédits.

1. – Présentation du groupe Eurex

1.1. – Histoire

- ✓ Créé en 1962 par Jean-Pierre Basso, Eurex est un groupe indépendant d'experts-comptables et de commissaires aux comptes qui a réalisé au 30/09/2010 un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros avec un effectif de 500 personnes.
- ✓ Le Groupe est animé par :
 - 50 experts-comptables, pour la plupart associés et commissaires aux comptes ;
 - 500 collaborateurs de tous niveaux dans diverses spécialités (social, fiscalité, gestion financière, comptabilité, commissariat aux comptes...).
- ✓ En 2010, le groupe Eurex est au 14^{ème} rang de la profession comptable libérale française.

1.2. – Structure juridique

L'originalité du Groupe réside en sa structure juridique.

Le Groupe est animé par 2 holdings :

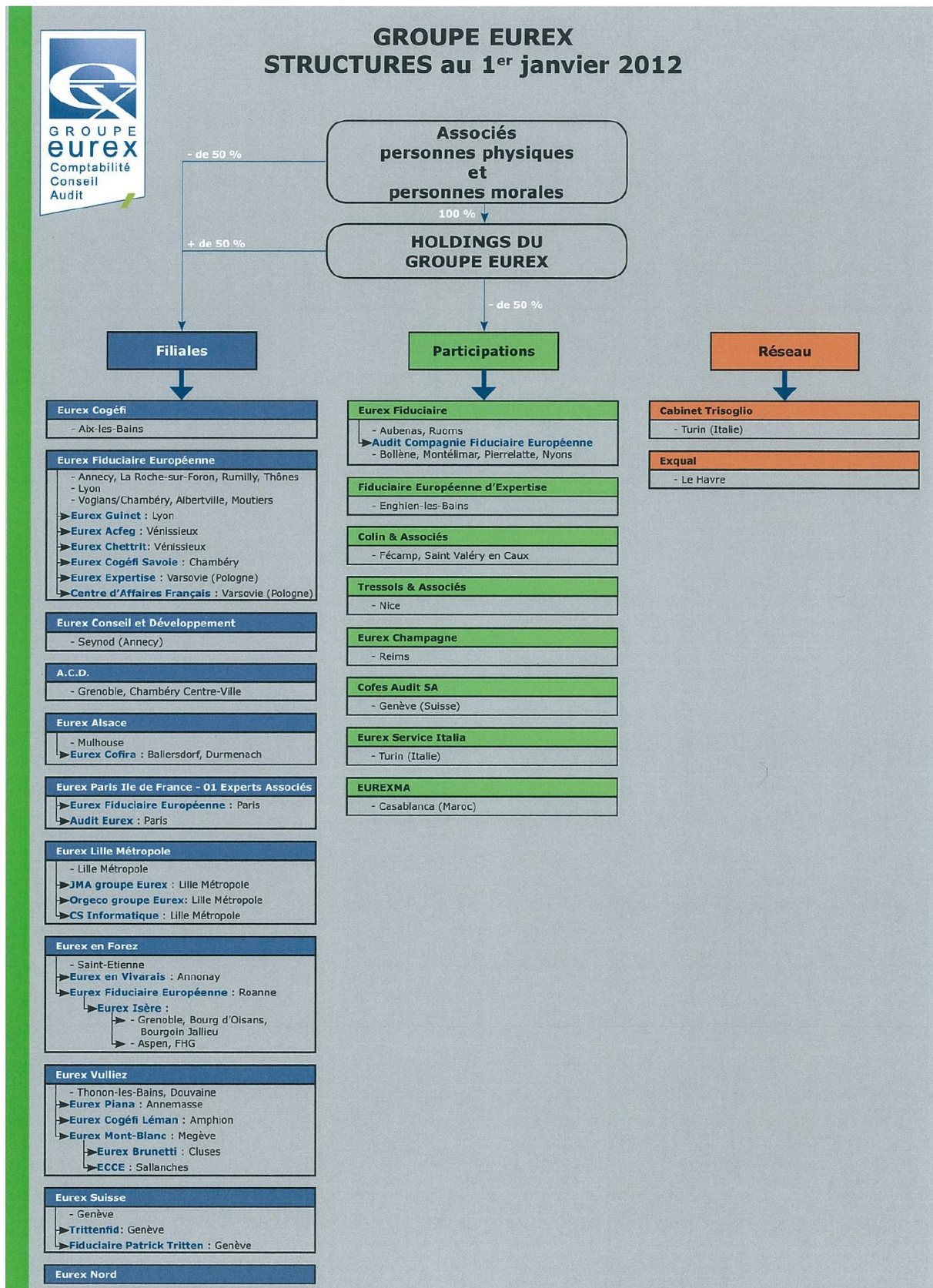
- la SAS Eurex Associés II qui a pour rôle le contrôle du Groupe.
Président : Luc FAYARD
Capital : 429 000 €
Son capital est réparti entre les experts-comptables et commissaires aux comptes du Groupe.
- la SAS Eurex-CFE qui a pour rôle de prendre les participations dans les sociétés opérationnelles (d'expertise comptable et de commissariat aux comptes).
Président : Alain NEOLIER
Capital : 2 971 586 €
Son capital est détenu à hauteur de 7,18 % par la SAS Eurex Associés.

Les implantations du groupe Eurex

En France : Rhône-Alpes, Ile-de-France, Normandie, PACA, Alsace, Nord, Champagne Ardennes.

A l'étranger : Italie (Turin), Maroc (Casablanca), Pologne (Varsovie), Suisse (Genève).

Organigramme schématisé du Groupe



Eurex-CFE détient :

- soit plus de 50 % dans les cabinets Eurex nommés « filiales » ;
- soit moins de 50 % dans les cabinets Eurex nommés « participations » ;
- soit aucune participation dans les structures « réseau ».

1.3 – Activité et spécialités du Groupe Eurex

L'activité du Groupe se répartit en :

- Expertise comptable, fiscalité et conseil (audit, révision et tenue de comptabilité) : 65 % ;
- Conseil juridique et accompagnement social : 15 % ;
- Commissariat aux comptes : 10 % ;
- Autres activités : expertise judiciaire, création et transmission, commissariat aux apports et à la fusion : 10 %.

Ses associés sont spécialisés dans les domaines suivants :

- Conseil et accompagnement des dirigeants de PME ;
- Audit et commissariat aux comptes de PME ;
- Accueil et suivi de filiales étrangères (comptabilité, fiscalité, juridique et social) ;
- Accompagnement d'investisseurs non résidents (plus particulièrement de langue anglaise) ;
- Conseil pour l'implantation internationale de sociétés françaises ou étrangères ;
- Représentation et domiciliation de sociétés étrangères ;
- Contrôle qualité, contrôle interne et déontologie (contrôles de professionnels : commissaires aux comptes, experts-comptables, notaires, agents immobiliers, entreprises d'intérim, sociétés de gestion)...

1.4 – Réseaux – groupements et associations techniques

Association Technique ATH

- ✓ Eurex est membre de l'association ATH depuis plusieurs années.
- ✓ Eurex est représenté dans chacune des directions de l'association (audit, expertise comptable, formation, veille et communication, IFRS, social, qualité).

L'apport de l'association ATH :

- Veille doctrinale et réglementaire ;
- Mise à disposition de guides méthodologiques ;
- Dispense de formations aux collaborateurs et associés ;
- Contrôle qualité ;
- Centre de documentation.

1.5 – Principes de gouvernance

La gouvernance du groupe Eurex s'effectue grâce aux organes suivants :

- ✓ Conseil de Direction de la société Eurex Associés II en charge du respect de l'éthique, de l'application des normes du Groupe et de la charte signée par les associés.

Président : Luc Fayard

Membres : Philippe Meunier
Michel Revil-Signorat
Sandrine Jeanjacquot
Frédérique Blomme

- ✓ Conseil de Direction de la société Eurex-CFE en charge :
 - du développement du Groupe ;
 - de la mise à disposition d'outils, procédures, guides méthodologiques ;
 - de la communication ;
 - du contrôle des filiales.

Président : Alain Néolier

Membres : Claude Maurice (conseil/activités nouvelles)
Patrick Rullière (expertise comptable)
Philippe Truffier (audit)
Florence Wirion (social/juridique)

- ✓ Assemblées générales des holdings et des filiales.
- ✓ Conseils - Comités de Direction des filiales auxquels assistent 2 membres des holdings du Groupe.

2. – La gestion des risques

2.1 – Indépendance

Le Groupe veille à faire respecter rigoureusement le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Le guide d'exercice professionnel est à disposition des collaborateurs et associés sur l'intranet Eurex.

Des procédures en vue d'éviter tout conflit d'intérêt ou perte d'indépendance ont été mises en place.

Avant d'accepter une mission, l'associé adresse une fiche d'identification du client au secrétariat général d'Eurex ; à charge pour lui de la circulariser au sein du groupe Eurex.

L'acceptation et le maintien de la mission sont appuyés de grille d'analyse.

2.2 – Qualité

Les critères d'appréciation de la qualité des dossiers de commissariat aux comptes sont centralisés sur un fichier informatique.

La simple lecture de ce fichier permet aux contrôleurs qualité de s'assurer, avant de procéder au contrôle sur site, du respect des normes, du moins au niveau de l'existence des documents obligatoires (lettre de mission, lettre d'affirmation, synthèse, plan de mission, revue indépendante, etc.).

Le contrôle qualité est effectué sur site :

- pour partie par l'association technique ATH,
- pour une autre partie par une équipe interne du groupe Eurex.

Chaque année, un bilan-qualité est présenté à l'assemblée des associés avec indication des axes d'amélioration, si cela s'avère nécessaire.

3. – Activité commissariat aux comptes

3.1 – Chiffre d'affaires

L'activité commissariat aux comptes représente environ 10 % du chiffre d'affaires total du groupe Eurex, soit environ 4 millions d'euros.

3.2 – Liste des clients APE et établissements de crédit

- Sociétés cotées
 - STAFF & LINE - Marché ALTERNEX (*Paris*)
- Entités faisant appel à la générosité publique
 - LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER
 - Comité départemental 07 (*Aubenas*)
 - Comité départemental 69 (*Lyon*)
 - Comité départemental 71 (*Lyon*)
 - SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE (*Paris*)
- Mutuelles (livres I et II)
 - ENTIS LES MUTUELLES DE L'ETRE – Union, Livre I – (*Thonon*)
 - MUTUELLE GENERALE DE PREVOYANCE – Livre II - (*Thonon*)
 - UNION DE REASSURANCE ET DE SUBSTITUTION SOCIALE - Livre II – (*Thonon*)
 - MUTARETRAITE – Union, Livre II – (*Thonon*)
 - MUTUELLE GENERALE DE LA SANTE - Livre II – (*Thonon*)

4. – Ressources humaines

4.1 – Effectifs

Le groupe Eurex compte 500 personnes, dont 50 experts-comptables pour la plupart commissaires aux comptes et associés.

4.2 – Formation et compétences

Le commissaire aux comptes doit posséder les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses missions. Il maintient un niveau élevé de compétence, notamment par la mise à jour régulière de ses connaissances et la participation à des actions de formation.

Le commissaire aux comptes veille à ce que ses collaborateurs disposent des compétences appropriées à la bonne exécution des tâches qu'il leur confie et à ce qu'ils reçoivent et maintiennent un niveau de formation approprié.

- ✓ Politique de recrutement et plan de formation
En fonction des besoins, le cabinet recrute des débutants mais également du personnel plus qualifié.

Chaque collaborateur, quel que soit son niveau, est impliqué dans un plan de formation annuel qui sera revu annuellement, en fonction des objectifs et/ou desiderata individuels et collectifs.

- ✓ Système d'évaluation périodique des collaborateurs
Chaque collaborateur, du niveau débutant au niveau responsable de mission, est évalué au moins une fois par an.

Les fiches d'évaluation sont remplies par les directeurs ou responsables de mission, contresignées par le collaborateur évalué et remises à l'associé responsable du dossier.

4.3 – Rémunération des associés

La rémunération de chaque associé repose sur sa contribution au développement, à la réalisation des objectifs Groupe en matière de résultat et à la notoriété du cabinet et du Groupe. Elle peut donc soit augmenter, soit diminuer si les objectifs ne sont pas atteints.

5. – Finance

Il ressort du compte de résultat cumulé 2010 une production de 40 millions d'euros. Elle se ventile ainsi :

▪ Expertise comptable – conseils et autres activités	75 %
▪ Commissariat aux comptes.....	10 %
▪ Social	10 %
▪ Juridique	5 %